



Registre Public d'Accessibilité : Collège Jean de la Fontaine (Laxou)





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction Page 2

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... Page 2

1. Informations sur l'établissement Page 4

a) Coordonnées Page 4

b) Responsable d'accessibilité Page 4

c) Consultation du registre public
d'accessibilité Page 5

2. Accessibilité de l'établissement Page 6

a) Formation du personnel d'accueil aux
différentes situations de handicap Page 6

b) Matériel adapté Page 7

3. Certaines prestations ne sont pas accessibles Page 8

a) Accès au site Page 8

b) Entrées - Ensemble des bâtiments (B01-
B03-B02) Page 9

c) Étages - Bâtiment Externat (B02) Page 10

d) Escaliers - Intérieurs / Extérieurs Page 11



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Jean de la Fontaine (Laxou)
- N° SIRET : 19541469300018
- Adresse : 6 Rue de la Moselle, 54520 Laxou, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe et Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Béatrice STEPHAN



- Mail : ce.0541469@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 96 16 55



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.



Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Accès au site



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Accès par 9 marches descendantes.
- Contournement de plain-pied possible depuis le parking du personnel.



b) Entrées - Ensemble des bâtiments (B01-B03-B02)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Non

Commentaires :

- Bâtiment Administration : accès par une marche de 18 cm.
Espaces situés dans le bâtiment : espaces administratifs et infirmerie.

- Bâtiment Restauration : accès par une marche de 9 cm.

- Bâtiment Externat : présence d'un ressaut de 4 à 6 cm au niveau de chaque entrée.



c) Étages - Bâtiment Externat (B02)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Non

Commentaires :

- Accès uniquement par des escaliers (absence d'ascenseur).
- Espaces situés dans les étages : espaces pédagogiques (CDI, classe ULIS, salles de sciences, salles de classe banalisées..).



d) Escaliers - Intérieurs / Extérieurs



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches visuellement contrastées.
- Absence de nez de marche antidérapants.
- Possibilité d'aide à la mobilité sur demande.